



CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES BIOLOGIQUES

RÉUNION DES ETATS PARTIES 2012

Point 9 de l'ordre du jour:

Moyens de garantir une participation accrue aux mesures de confiance

Intervention prononcée par

S.E. M. Urs Schmid

Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

Genève, 12 décembre 2012

Monsieur le Président,

La Suisse attache une importance particulière aux mesures de confiance (MDC), car elles restent le seul instrument permettant de garantir un certain niveau de transparence et de confiance entre les Etats parties à la CABT. Nous nous félicitons de la révision de ce mécanisme lors de la dernière conférence d'examen. Cette révision, la première depuis la troisième Conférence d'examen en 1991, représente une première étape importante. La Suisse estime qu'il s'agit là d'une base sur laquelle construire et permettant de poursuivre nos efforts en faveur d'une plus grande participation à ce mécanisme pendant le processus inter-sessions actuel.

A notre sens, des travaux additionnels sont nécessaires car le mécanisme actuel connaît toujours plusieurs lacunes de taille, et le niveau de participation reste relativement faible malgré les débats et les initiatives de ces quatre dernières années. Nous sommes persuadés que de nouvelles modifications aux mesures de confiance sont nécessaires afin de permettre une participation plus marquée dans ce mécanisme par les Etats parties. De tels ajustements sont également nécessaires afin de garantir que le mécanisme réponde à l'objectif d'une transparence ainsi que d'une confiance accrue entre les Etats. A cet égard, nous saluons le document de synthèse qui, à notre sens, contient une série de propositions très judicieuses qui pourrait permettre une plus forte participation des Etats parties aux mesures de confiance et fournit une base solide pour l'adoption de vues communes.

Monsieur le Président,

Dans l'optique d'une participation accrue au mécanisme de renforcement de la confiance, nous souhaiterions mettre en exergue et voir avancer un certain nombre de questions en lien avec ce point à l'ordre du jour, lesquelles figurent d'ailleurs en grande partie dans le document de synthèse.

Tout d'abord, la Suisse est d'avis que des améliorations pourraient être réalisées en simplifiant et rendant plus accessibles les formulaires et le processus dans leur ensemble. Cela permettrait en effet d'alléger la charge que représente l'élaboration de rapports et, par là même, de résorber un des obstacles à une participation plus importante. C'est la voie sur laquelle nous nous sommes engagés lors de la conférence d'examen l'année dernière et sur laquelle il faut continuer. Dans ce contexte, la Suisse salue les efforts très opportuns entrepris par l'Union européenne (UE) afin de développer une plateforme électronique pour la compilation et la soumission des rapports nationaux ainsi que pour l'accès à ceux-ci. Nous sommes également reconnaissants des consultations lancées pour déterminer les fonctions que cet outil devrait offrir afin de répondre le mieux possible aux besoins des Etats parties. A cet égard, la Suisse estime que cette plateforme devrait répondre aux normes techniques aux conceptions les plus récentes.

Deuxième point où nous identifions un besoin d'amélioration : la pertinence. En particulier, il s'agit de tenir compte des progrès et des évolutions technologiques dans le contexte des mesures de confiance. Nous sommes persuadés que les formulaires de déclaration doivent rester en phase avec les développements scientifiques. Par ailleurs, nous considérons que des formulaires pertinents, qui posent les bonnes questions, en lien avec les possibilités techniques et les normes d'aujourd'hui, renforceront la participation aux mesures de confiance.

Bien qu'un certain nombre de modifications aient été adoptées lors de la dernière conférence d'examen, aucune d'entre elles n'a renforcé la pertinence entre les mesures de confiance et les défis spécifiques auxquels sont confrontés les Etats parties. La Suisse est convaincue que les progrès rapides que connaissant les sciences de la vie au sens large augmenteront encore l'importance des mesures de confiance ces prochaines années. A cet égard, la Suisse salue le document de travail soumis par le Royaume-Uni (BWC/MSP/2012/WP.1). Les questions qui y sont posées abordent en effet les enjeux clés des mesures de confiance. Nous pensons que la démarche proposée permettra aux Etats parties de bien se préparer à la discussion et d'élaborer des recommandations substantielles pour discussion et adoption lors de la huitième Conférence d'examen.

La Suisse pense – et c'est là le troisième point de notre intervention – que l'objectif vers lequel doivent tendre tous nos efforts est celui de la pertinence sur le plan politique du processus de renforcement de la confiance, dont le renforcement contribuera d'autant à consolider la participation. Il convient de se demander si le processus répond toujours à nos attentes en ce qui concerne son objectif. Pour cela, il est nécessaire d'examiner en détail la pertinence et l'adéquation des thèmes couverts dans les formulaires ainsi que notre capacité à utiliser l'information recueillie. Selon nous, cela sera possible uniquement si les Etats parties s'emploient à trouver un terrain d'entente en ce qui concerne le traitement de l'information recueillie. Comme le rappelle le document de synthèse, cette question englobe notamment les questions de la traduction des documents, de l'accès public et de l'analyse du contenu.

Sur ce dernier point, la Suisse salue tout progrès vers un processus institutionnalisé d'examen et d'évaluation des informations en lien avec les mesures de confiance.

Enfin, nous souhaitons faire part de notre attente à ce que les discussions menées par les Etats parties en 2012 et 2013 sur les mesures de confiance continuent d'insister sur le fait que la soumission des informations n'est pas facultative mais constitue au contraire une exigence politique qui doit être respectée par tous les Etats parties à la convention. Nous sommes persuadés que nous parviendrons à trouver des moyens de soutenir les Etats parties rencontrant des difficultés pour participer à ce mécanisme important et sommes disposés à discuter avec les Etats parties intéressés des défis qui se posent dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Les mesures de confiance sont à l'ordre du jour du programme intersession pour les années 2012 et 2013 seulement. Nous nous devons donc d'exploiter de manière optimale les plages dédiées à cette thématique. Un effort tout particulier sera nécessaire dans ce domaine l'année prochaine afin d'accomplir les progrès nécessaires dans l'adoption de vues communes en prévision de la conférence d'examen de 2016.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.

Mr. Chairman,

Switzerland attaches particular importance to the Confidence Building Measures (CBMs) as they continue to be the only instrument establishing some degree of transparency and confidence among States Parties to the BWC. We are pleased that this mechanism was reviewed at the last Review Conference for the first time since the Third Review Conference in 1991. This represented an important first step and we believe it provides a basis to build upon and to continue working towards fuller participation in this mechanism during the present intersessional process.

In our view, further work is required as the current mechanism still has several significant shortcomings and participation remains relatively low despite our deliberations and initiatives during the last four years. We are convinced that additional adjustments to the CBM process are necessary in order to enable greater participation by States Parties. They are also necessary to ensure that the mechanism matches the objective of reinforcing transparency and confidence among States Parties. In this regard, Mr. Chairman, we would like to welcome the synthesis paper, which, in our view, makes a number of valuable suggestions that could enable fuller participation in the CBM process and provide a good starting point for the development of common understandings.

Mr. Chairman,

In order to enable fuller and more meaningful participation in the confidence building process, we would like to highlight and see progress on a number of issues under this agenda item, which are largely reflected in the synthesis paper:

First, Switzerland identifies room for improvement by making the forms and the process as a whole easier and more accessible. This would lower the reporting burden and hence one of the hurdles to fuller participation. This is the path we took at last year's Review Conference and one that we definitely should continue to follow. In this context, Switzerland commends the European Union (EU) for its welcomed efforts in developing an electronic platform to compile, submit and retrieve national CBM submissions. We are also grateful for the consultations conducted on the features this tool should contain in order to make it as valuable as possible to States Parties. In this regard, Switzerland is of the view that this electronic tool should be designed according to today's technical standards and benchmarks.

The second area where we see a need for improvement is that of pertinence. Particularly, technological progress and new developments in science and technology need to be taken into account in the context of the CBMs. We strongly believe that the reporting forms have to be kept abreast of scientific developments. We are also of the view that keeping the forms relevant by ensuring that they ask the right questions in light of today's capabilities and standards will increase participation in the CBM process.

While we have made some adjustments to the reporting forms at the last Review Conference, none of these changes made the CBMs more pertinent to the specific challenges States Parties are facing. Switzerland is convinced that confidence building will become even more important in the years to come due to the rapid progress in the life sciences and related fields. In this context, Switzerland welcomes the Working Paper submitted by the United Kingdom (BWC/MSP/2012/WP.1), in which specific questions are asked that go right into the

core issues of the CBMs. We believe that the proposed way forward will allow States Parties to engage well prepared in the discussion and to develop substantive recommendations for consideration and adoption at the Eighth Review Conference.

Third, the ultimate goal, in Switzerland's view, must be to increase the political relevance of the CBM process, which in turn will increase participation. On the one hand, we need to determine whether the process still matches our expectations in terms of its purpose. This requires a thorough re-examination of the relevance and appropriateness of the topics covered in the forms as well as of our ability to make use of the information submitted. We believe that this objective can only be met if States Parties, on the other hand, strive to find common ground on how to handle and process the information retrieved, including – as stated in the synthesis paper – the questions of translation, public access, and analysis of content. As for the latter, Switzerland welcomes any developments towards the establishment of an institutionalised process for reviewing and assessing CBM information.

Finally, Mr. Chairman, we would like to express our expectation that States Parties' discussions on confidence building measures in 2012 and 2013 will continue to stress that submitting CBMs is not voluntary, but a political requirement that should be respected by all States Parties to this Convention. We are confident that we will find ways to assist those States Parties that have encountered difficulties in participating in this important mechanism. We are ready to discuss challenges in this area with interested States Parties.

Mr. Chairman,

The CBMs are on the agenda of the intersessional process only in 2012 and 2013. Consequently, we have to make the best possible use of the time dedicated to this issue. A particular effort will be fundamental next year to make the necessary progress toward the development of common understandings in anticipation of the 2016 Review Conference.

Thank you very much for your attention, Mr. Chairman.